



# **Plan Climat Air Energie Territorial Du Pays du Neubourg**

Plan d'action

2024-2029

La définition du plan d'action a été réalisée en prenant en compte différents éléments :

- Le diagnostic territorial du PCAET ;
- Le projet de territoire qui a été construit lors de plusieurs ateliers de concertation avec des acteurs et élus locaux et qui met en avant plusieurs axes stratégiques pour les prochaines années ;
- La stratégie du PCAET, avec le choix du scénario 1, qui est pragmatique et repose principalement sur la rénovation des bâtiments et la mobilité.
- La maturité de certaines filières ou secteurs locaux, les compétences de la collectivité et de ses partenaires, les moyens humains et financiers à disposition.

Elle reprend la volonté des élus de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg de faire du PCAET un outil pragmatique pour le territoire.

Le plan d'action se décompose en 5 défis, comprenant chacun plusieurs fiches action.

# Axe 1

## Se déplacer autrement

### Actions prioritaires

- Réalisation d'itinéraires de mobilité douce
- Développer la pratique du covoiturage dans le territoire
- Aménager des aires de covoiturage

### Autres actions

- Mise en place d'un dispositif de covoiturage solidaire
- Renforcer l'information sur les services de mobilité existant
- Sensibilisation de tous les publics aux mobilités alternatives
- Réalisation de cheminements doux dans les communes
- Location de vélos à assistance électrique (courte ou longue durée)

### Calendrier

Action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Réalisation d'itinéraires de mobilité douce	Déploiement des itinéraires, jalonnement et animation					
Développer la pratique du covoiturage	Définition du projet	Service de covoiturage local actif dans le territoire				
Aménager des aires de covoiturage	Définition du projet	Aménagement d'aires de covoiturage				
Réalisation de cheminements doux dans les communes	En fonction des projets des communes					
Dispositif de covoiturage solidaire		Définition du projet	Service de mobilité solidaire dans le territoire			
Sensibilisation à la mobilité alternative		Actions de sensibilisation et apprentissage de la mobilité alternative				
Informers sur les services de mobilité existants			Mise en place d'outils d'information			
Proposer un service de location de vélos			Définition du projet	Service en place		

## Réalisation d'itinéraires de mobilité douce

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes	Communes Conseil Départemental de l'Eure EPCI voisins

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Le projet d'itinéraires de mobilité douce vise à prévoir le déploiement d'infrastructures pour le vélo et la marche : relier les 41 communes à la voie verte, permettre l'accès aux écoles par des modes doux et relier les communes entre elles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : Etude de faisabilité sur les axes identifiés, proposition et chiffrage d'aménagements sécurisés à réaliser, plan pluriannuel d'investissement et plan de jalonnement</li> <li>• A partir de 2024 : déploiement des itinéraires modes doux sur le territoire sur plusieurs années</li> </ul> <p>En parallèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification du stationnement vélo dans le territoire</li> <li>• Communication sur le déploiement des itinéraires</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget total sera connu après la réalisation du plan pluriannuel d'investissement</li> <li>• Cout estimé de l'étude de faisabilité : 40.000 euros</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à projet « aménagements cyclables » du ministère de la transition écologique : financement de 50% des aménagements cyclables en site propre</li> <li>• Programme Alvéole plus pour le stationnement vélo : prise en charge à 100% du conseil pour monter le projet (localisation, équipements à inclure, etc.) et finance 40% de l'équipement.</li> <li>• Financements par la DSIL et DETR</li> <li>• Financements du Conseil Départemental de l'Eure : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aides « amendes de police » : en zone d'agglomération sur toutes les voiries, 50% maximum des coûts du projet et maximum 30500 de dépenses éligibles, non cumulable DETR ou DSIL.</li> <li>○ Mobilités actives (amendes de radar) : aujourd'hui finance 50% des projets dans la limite de 50.000 euros, exclusivement hors agglomération et sur RD. Un nouveau dispositif va être mis en place avec une limite de 200.000 euros, toujours 50% de la dépense, qui pourra être utilisé en agglomération.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	La réalisation d'itinéraires de mobilité douce devra favoriser la réutilisation ou l'adaptation de voies existantes, la création d'itinéraires sur des espaces NAF (naturels, agricoles ou forestiers) doit être l'exception.
<b>Priorité de l'action</b>	Forte : engagée en 2023
<b>Date estimative de démarrage</b>	2023

## Développer la pratique du covoiturage dans le territoire

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes EPCI voisins Entreprises du territoire Région Normandie

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Sensibiliser les habitants au covoiturage en présentant les plateformes utilisables ou en créant un service local de covoiturage via un partenariat avec une plateforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les entreprises qui proposent des services de covoiturage pour identifier le service le plus adapté à notre territoire</li> <li>• Mise en place d'un service local de covoiturage (adhésion à une plateforme) ou promotion des applications que peuvent installer les utilisateurs (sans adhésion)</li> <li>• Option possible : subventionner les trajets pendant 3 à 6 mois pour inciter à l'inscription des habitants</li> <li>• Communiquer sur l'offre de covoiturage auprès des habitants et des entreprises afin de favoriser son développement</li> </ul>
<b>Budget et financements possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemple du déploiement d'une plateforme de covoiturage dans le territoire : environ 10.000 euros pour la licence et les coûts fixes, 5000 euros pour de la communication pour le lancement.</li> <li>• Cout par an pour la licence d'une plateforme : environ 5000 euros</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023 : fonds vert sur le covoiturage pour financer le déploiement d'une plateforme de covoiturage et la subvention des trajets (un euro de la collectivité = 1 euro de l'état)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Aménager des aires de covoiturage

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes	Communes Conseil Départemental de l'Eure

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>L'action vise à identifier les aires de covoiturage qui pourraient être aménagées sur le territoire, et à engager les démarches pour créer ces aires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : identifier les lieux propices à l'installation d'aires de covoiturage dans le territoire, avec de l'espace (voire un parking déjà existant) et à proximité d'un axe de circulation. Rencontre des partenaires (Conseil Départemental, communes).</li> <li>• Etape 2 : choix d'une ou plusieurs aires de covoiturage à aménager et des équipements à proposer.</li> <li>• Etape 3 : réalisation des travaux d'aménagement</li> <li>• Etape 4 : communication sur les emplacements des aires de covoiturage</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix d'une place de covoiturage sur un parking neuf : 5000 euros</li> <li>• Prix d'une place de covoiturage sur un parking existant : 500 euros</li> </ul>
<b>Financement mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide du Conseil Départemental à proximité des départementales voire maîtrise d'ouvrage complète et financement du projet par le Conseil Départemental de l'Eure</li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p>Les projets devront favoriser des zones déjà urbanisées en privilégiant la réutilisation ou l'adaptation d'espaces urbains existants (parkings, friches...), la création de nouveaux parkings sur des espaces NAF ne doit être envisagée qu'en dernier recours.</p> <p>Les travaux d'implantation de nouvelles aires favorisant des matériaux adaptés, perméables et conservant des espaces végétalisés pour s'intégrer qualitativement au paysage</p>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Mise en place d'un dispositif de covoiturage solidaire

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes / communes / association locale	Associations d'insertion Conseil Départemental de l'Eure

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>L'action vise à engager une réflexion sur la mise en place d'un système de covoiturage solidaire pour les personnes sans voiture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : rencontre avec les acteurs locaux de la mobilité solidaire pour identifier toutes les solutions qui pourraient être mises en place</li> <li>• Etape 2 : choix d'un projet et identification de financements</li> <li>• Etape 3 : expérimentation dans le territoire d'une solution de mobilité solidaire</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget dépend de la solution identifiée</li> <li>• Exemple pour un système porté par une association locale, qui enregistre les demandes de déplacement et les répartit entre des bénévoles : nécessite de subventionner les trajets à vide pour aller chercher les personnes prises en charge.</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds leader : financement d'expérimentations de nouveaux services de mobilité solidaire</li> <li>• Appels à projet : par exemple la Fondation Macif et le CEREMA avaient fait un appel à projet pour expérimenter des dispositifs de mobilité solidaire</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025

## Renforcer l'information sur les services de mobilité existant

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes Acteurs économiques Région Normandie CD 27

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Etape 1 : réunir toutes les informations sur la mobilité dans le territoire (horaires de bus, offre de covoiturage, gare à proximité, taxis, VTC, stationnements vélo, etc.)</p> <p>Etape 2 : développer des outils d'information et de communication sur la mobilité durable et à les faire évoluer au fil des changements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une page sur le site internet qui regroupe toute l'offre de mobilité</li> <li>• Créer des documents de communication : dépliants, carte, etc.</li> <li>• Apporter l'information à l'espace France Service et sur Panneaux Pocket</li> </ul> <p>Etape 3 : mise à jour au fur et à mesure de la politique locale de mobilité</p> <p>En parallèle : communiquer sur la vente de billets de train à la Gare (Espace France Service)</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget pour la réalisation et l'impression de documents de communication (affiches)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne : à engager en parallèle à des actions concrètes sur la mobilité
<b>Date estimative de démarrage</b>	2026



## Sensibilisation de tous les publics aux mobilités alternatives

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes ou communes	Communes Clubs de vélo Acteurs de la sécurité routière Opérateurs de transport Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Accompagner les actions sur la mobilité d'actions de communication et d'animations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stands lors d'évènements locaux ou de marchés</li> <li>• Organisation d'évènements de type « rue aux enfants », ateliers d'apprentissage du vélo, inauguration festive de tronçons de mobilité douce, etc.</li> <li>• Fresque de la mobilité : atelier pour comprendre les enjeux de la mobilité durable</li> <li>• Evènements d'inauguration des tronçons de mobilité douce</li> <li>• Défis pour les scolaires : aller à l'école ou au collège à vélo ou à pied</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget en fonction de l'action : impression de documents de communication, matériel de stand, etc.</li> <li>• Acquisition de matériel (ou location) pour les animations : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vélo à assistance électrique adulte / vélo cargo, etc. : entre 1500 et 2000 euros par vélo</li> <li>○ Vélos enfants : environ 300 euros par vélo</li> <li>○ Matériel d'apprentissage du vélo (parcours, panneaux) : 500 euros par kit complet</li> <li>○ Kit de réparation de vélo à distribuer (10 euro par kit)</li> <li>○ Equipements de sécurité à distribuer (10 euros environ)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leader : financement de projet lié à la sensibilisation aux mobilités actives</li> <li>• Appels à projet sur la mobilité (de type AVELO2)</li> <li>• Appel à participation « Rue aux enfants » : appui technique pour monter un projet</li> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025

## Réalisation de cheminements doux dans les communes

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	Communauté de communes CD27

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>En parallèle aux itinéraires de mobilité douce, plusieurs communes ont des projets de cheminements doux.</p> <p><u>Liste des communes avec un projet de cheminement mode doux (projets inscrits dans le CRTE et susceptibles d'évoluer )</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crosville-la-Vieille (chemin piéton vers le Neubourg)</li> <li>• Emanville (relier les hameaux)</li> <li>• Epreville-près-le-Neubourg (plusieurs chemins piétons en projet)</li> <li>• Iville (voie douce le long de la RD)</li> <li>• La Pyle (piste cyclable)</li> <li>• Le Bosc-du-Theil (balisage randonnée)</li> <li>• Le Neubourg (pistes cyclables)</li> <li>• Quittebeuf (cheminements piéton)</li> <li>• Saint-Aubin-d'Ecrosville (cheminements piétons et vélo)</li> <li>• Tourville-la-Campagne (mobilités douces)</li> <li>• Vitot (vers le Neubourg)</li> </ul> <p><u>Action possible de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg</u> Suivi des projets, mise en valeur des projets quand ils sont réalisés et intégration dans nos cartographies sur la mobilité et sur le tourisme</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget en fonction des projets des communes (longueur du tronçon, type d'aménagement réalisé, etc.)</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DSIL et DETR</li> <li>• Financements du Conseil Départemental de l'Eure sur RD : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aides « amendes de police » : en zone d'agglomération sur toutes les voiries, 50% maximum des coûts du projet et maximum 30500 de dépenses éligibles, non cumulable DETR ou DSIL.</li> <li>○ Mobilités actives (amendes de radar) : aujourd'hui finance 50% des projets dans la limite de 50.000 euros, exclusivement hors agglomération et sur RD. Un nouveau dispositif va être mis en place avec une limite de 200.000 euros, toujours 50% de la dépense, qui pourra être utilisé en agglomération.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	La réutilisation ou l'adaptation de voies existantes devront être favorisées, la création d'itinéraire sur des espaces NAF (naturels, agricoles ou forestiers) doit être l'exception.
<b>Priorité de l'action</b>	En fonction des communes
<b>Date estimative de démarrage</b>	Dès 2024

## Proposer un service de location longue durée de vélos à assistance électrique

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes Acteurs du tourisme et acteurs économiques

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>En parallèle au déploiement des itinéraires de mobilité douce, il est possible de favoriser l'utilisation du vélo au quotidien, notamment en aidant l'acquisition des vélos à assistance électrique ou en louant des vélos sur une longue durée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : étudier les options possibles pour développer la pratique du vélo et du vélo à assistance électrique, comme la location longue durée ou l'aide à l'achat.</li> <li>• Etape 2 : construction du projet et sollicitation des financements.</li> <li>• Etape 3 : mise en œuvre auprès des habitants mais aussi auprès des entreprises ou des acteurs du tourisme</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cout moyen par an pour un vélo électrique : 800 euros par vélo par an (étude ADEME). Par exemple, il est possible de prévoir 20.000 euros pour l'achat de 20 vélos à assistance électrique. La location permet de couvrir une partie du prix d'achat.</li> <li>• Exemple de subventions pour les vélos : une aide de 100 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (sous condition de revenu ou non).</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appels à projet sur le vélo (fonds mobilité active) : taux de subvention en fonction de l'appel à projet</li> <li>• LEADER : Sensibilisation aux mobilités actives et acquisition d'équipements favorisant la pratique du vélo</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible – à engager quand les itinéraires modes doux auront commencé à être déployés
<b>Date estimative de démarrage</b>	2026

## Axe 2 – Etre moins vulnérables aux prix de l'énergie

### Actions prioritaires

- Rénover les bâtiments publics
- Accompagner les ménages dans la rénovation des logements
- Equiper les bâtiments publics d'énergies renouvelables

### Autres Actions

- Sensibiliser sur les éco-gestes pour réduire les factures
- Former les élus sur les énergies renouvelables

### Calendrier

Action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Rénover les bâtiments publics	En fonction des projets des communes					
Accompagner les ménages pour rénover leur logement	Espace France Rénov' sur le territoire					
Equiper les bâtiments publics d'énergies renouvelables	En fonction des projets des communes					
Sensibiliser sur les éco-gestes pour réduire les factures			Mise en place du projet	Campagnes de sensibilisation		
Formation des élus sur les énergies renouvelables			Construction du programme	Formation des élus		

## Rénover les bâtiments publics

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes Communauté de communes	SIEGE 27

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p><u>De nombreuses communes portent des projets de rénovation de leurs bâtiments (projets inscrits dans le CRTE – liste susceptible d'évoluer) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacquepuis (rénovation et chauffage de la salle communale)</li> <li>• Bernienville (isolation du logement communal transformé en MAM)</li> <li>• Brosville (amélioration thermique et énergétique de la salle communale)</li> <li>• Canappeville (isolation, chauffage salle communale)</li> <li>• Crestot (rénovation salle polyvalente)</li> <li>• Cricquebeuf-la-Campagne (Mairie et école)</li> <li>• Daubeuf-la-Campagne (rénovation mairie)</li> <li>• Ecauville (changement radiateurs mairie)</li> <li>• Emanville (chauffage école et mairie)</li> <li>• Epegard (mairie et salle polyvalente)</li> <li>• Graveron-Sémerville (bâtiment mairie école et logement + salle des fêtes)</li> <li>• Hectomare (rénovation mairie et école)</li> <li>• Hondouville (fenêtres écoles et mairie)</li> <li>• Le Bosc-du-Theil (différents bâtiments publics à isoler)</li> <li>• Le Neubourg (école, mairie)</li> <li>• Marbeuf (chauffage bâtiments communaux)</li> <li>• Saint-Aubin d'Ecrosville (programme global de rénovation énergétique et thermique)</li> <li>• Sainte-Colombe-la-Commanderie (salle des fêtes, mairie et école)</li> <li>• Tourville-la-Campagne (salle des fêtes)</li> <li>• Vitot (salle polyvalente)</li> </ul> <p>Il sera possible de proposer une mise en valeur via des panneaux d'information, des visites de chantier ou de sites.</p> <p><u>Pour les autres bâtiments publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'audits énergétiques (éventuellement via une commande groupée) pour identifier et planifier les travaux de rénovation à prévoir. L'outil « prioréno » pourra être mobilisé.</li> <li>• Recenser les besoins de changement de chaudière pour les bâtiments publics du territoire (communaux notamment) et les projets des communes, et accompagner le remplacement de toutes les chaudières fioul.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget en fonction des projets.</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financements disponibles via le CRTE, via la DSIL ou la DETR.</li> <li>• Fonds vert sur la rénovation énergétique (2023)</li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p>Il est possible de réaliser des inventaires faunistiques au sein des bâtiments publics et un recensement des éléments architecturaux patrimoniaux avant les travaux afin d'identifier les espèces présentes et les éléments à protéger. Il</p>

	<p>pourra être prévu de conserver ou de recréer des habitats favorables à la faune urbaine.</p> <p>La gestion/réutilisation des matériaux de construction issus des travaux pourra être encouragée afin de limiter l'utilisation de ressources.</p>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Accompagner les ménages dans la rénovation des logements

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Soliha Région Normandie Communes

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>La Région a retenu SOLIHA pour animer le programme à travers <u>les Espaces France Renov'</u>.</p> <p>En place sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, à raison d'une permanence par mois. Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois (10h à 12h) avec la possibilité d'avoir des rendez-vous en dehors des permanences.</p> <p>Ce que permet la convention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace France Renov: une permanence par mois</li> <li>• Informer et accompagner les ménages qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique (conseil personnalisé, visite du logement, analyse de plusieurs scénarii, élaboration d'un plan de financement ...)</li> <li>• Permet de bénéficier du Chèque Eco-Energie de la Région Normandie. (Pour un gain énergétique de 40% : environ 2500€ d'aide et pour un gain énergétique de 60% l'aide peut être de 4 000€)</li> <li>• Accompagnement pour l'obtention d'aide complémentaire MaPrimeRénov</li> <li>• Communication et sensibilisation sur le programme auprès du grand public</li> <li>• Une permanence mensuelle assurée sur notre territoire</li> <li>• Communiquer sur la rénovation et les dispositifs existants via la création d'un « mode d'emploi de la rénovation »</li> </ul> <p>Une étude est en cours pour relancer le PIG et/ou une OPAH-RU et continuer d'accompagner les ménages dans des travaux de rénovation.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget actuel de la permanence France Renov' pour un an : 6740€</li> <li>• A venir : PIG et/ou OPAH-RU</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Espace France Renov est en partie subventionné par la Région Normandie.</li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	Une attention pourra être portée sur les nuisances sonores, les pollutions et les déchets liés aux travaux de rénovation.
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Equiper les bâtiments publics d'énergies renouvelables

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	SIEGE 27 Communauté de Communes

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p><u>Plusieurs projets inscrits au CRTE (liste susceptible d'évoluer):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Canappeville (panneaux solaires sur la salle polyvalente)</li> <li>• Emanville (PAC dans l'école)</li> <li>• Le Neubourg (panneaux solaires sur l'école Dupont de l'Eure)</li> <li>• Marbeuf (PAC salle polyvalente et mairie)</li> <li>• Saint-Meslin-du-Bosc (préau)</li> <li>• Sivos de Brosville-Tourneville (PAC dans l'école).</li> </ul> <p>Il sera possible de proposer une mise en valeur via des panneaux d'information, des visites de chantier ou de sites.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget en fonction des projets choisis par les communes</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides de l'ADEME et de la Région Normandie sur certains projets d'énergies renouvelables</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	Action déjà commencée



## Sensibiliser sur les éco-gestes pour réduire les factures

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	CD 27 Communes Associations (SoliHa, etc.)

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Plusieurs options possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un stand lors des manifestations locales</li> <li>• Proposer dans les communes des animations sur la sobriété énergétique : balades thermographiques, défis énergie, stands d'information, etc.</li> <li>• Faire connaître les actions de sobriété pour faire baisser les factures énergétiques via de la communication</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget en fonction de l'action et du nombre d'ateliers organisés : entre 500 et 4000 euros pour des animations sur un an</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2026

## Formation des élus sur les énergies renouvelables

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes SIEGE 27 EPCI voisins CAUE Entreprises du domaine des énergies renouvelables

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Le SRADDET de la Région Normandie impose une production locale de 50% de la consommation locale. Le projet vise à proposer l'animation d'une réflexion collective sur les énergies renouvelables sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : construire un programme de formation des élus avec des partenaires expérimentés comme le SIEGE 27.</li> <li>• Etape 2 : organiser un ou deux rendez-vous par an, comme des ateliers ou des visites de site, afin d'approfondir la connaissance des énergies renouvelables et lancer une réflexion sur leur développement au niveau local.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget dépend du programme mais il sera limité. La réalisation d'une formation ou d'une visite de site coûtera entre 0 et 1000 euros (intervention d'un expert, frais de déplacement éventuels, etc.)</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide de l'ADEME sur la sensibilisation et l'animation (70% des dépenses maximum)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2026 (nouveau mandat)

## Axe 3 – Manger mieux et local

### Action prioritaire

- Valoriser et faciliter la distribution des produits locaux

### Autres Actions

- Préserver les terres agricoles contre l'urbanisation
- Développer les circuits courts dans la restauration collective
- Création d'un espace-test agricole pour l'installation d'agriculteurs en circuits-courts

### Calendrier

Action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Valoriser et faciliter la distribution de produits locaux	Définition du projet	Actions de valorisation des produits locaux				
Préserver les terres agricoles contre l'urbanisation		Formation des élus				
Développer des circuits courts en restauration collective			Etat des lieux	Actions pour aider à développer les circuits courts		
Création d'un espace-test agricole				Définition du projet	Mise en place de l'espace-test	

## Valoriser et faciliter la distribution des produits locaux

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes Communes	Agriculteurs Chambre d'agriculture Commerçants

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p><u>Identification des besoins</u> Rencontre avec des producteurs locaux et les acteurs des circuits courts (commerçants, etc.) pour identifier d'éventuels besoins</p> <p><u>Promotion des producteurs locaux</u> Par exemple, via la création d'une carte ou d'un label « produit au Pays du Neubourg » ou l'organisation d'un évènement pour mettre en valeur les produits locaux</p> <p><u>Projets communaux</u> Certaines communes ont des projets : Saint-Aubin-d'Ecrosville, Sainte-Opportune-du-Bosc, Criquebeuf-la-Campagne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lien avec la fiche action sur les casiers de distribution (défi n°5)</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction des projets</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leader : aide à la vente / commercialisation de produits locaux, acquisition de matériel mutualisé et structuration et animation d'acteurs de l'alimentation</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Préserver les terres agricoles contre l'urbanisation

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes Communauté de communes	CAUE 27

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Plusieurs pistes pour accompagner l'enjeu de réduction de l'artificialisation des terres dans le territoire, en lien avec le zéro artificialisation nette :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire la préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme</li> <li>• Travailler sur la densification et la désartificialisation des sols: formation des élus sur la densification de l'habitat et des activités</li> <li>• Action sur les délaissés agricoles : par exemple potager partagé sur un terrain dont l'agriculteur ne peut rien faire</li> </ul>
<b>Budget</b>	En fonction des actions retenues : prévoir un budget pour l'organisation de formations pour les élus du territoire
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides de l'ADEME sur les friches (études de requalification)</li> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025

## Développer les circuits courts dans la restauration collective

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes SIVOS	Communauté de Communes CD27 Chambre d'agriculture

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'échanges sur les circuits courts avec tous les responsables de restauration collective pour identifier ce qui est fait et si des pistes pourraient être trouvées pour intégrer plus de circuits courts dans la restauration collective.</li> </ul>
<b>Budget</b>	En fonction des projets réalisés par les communes ou les SIVOS
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leader : aide à la vente / commercialisation de produits locaux, acquisition de matériel mutualisé et structuration et animation d'acteurs de l'alimentation</li> <li>En fonction des projets, il existe des aides de la Région Normandie pour valoriser les circuits courts</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025

## Espace test agricole pour l'installation d'agriculteurs en circuits courts

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes	Chambre d'agriculture Communes Associations spécialistes de l'installation d'agriculteurs en circuits courts (terres de lien, etc.)

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager une réflexion pour développer le maraichage dans le territoire, afin d'augmenter la production et l'offre de légumes en circuit court, via des « espaces-test agricoles ».</li> <li>Identifier des terrains qui pourraient être mis à disposition des agriculteurs en installation</li> <li>Création et expérimentation sur un espace-test</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget en fonction du projet et de la surface de l'exploitation agricole: acquisition de foncier ou juste prêt du foncier par une commune, etc.</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leader : formation et/ou valorisation des pratiques agricoles durables et actions de collectivités / associations pour la promotion alimentaire locale</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2027

## Axe 4 – Protéger notre environnement

### Actions prioritaires

- Généraliser l'équipement en récupérateurs d'eau de pluie
- Végétalisation des communes
- Reboisement du territoire
- Restauration des mares

### Autres Actions

- Animer une réflexion locale sur la gestion de l'eau
- Créer des ilots de fraîcheur pour affronter les canicules
- Informer les habitants sur les conséquences du changement climatique
- Sensibilisation sur les techniques d'économie d'eau
- Animations sur la biodiversité

### Calendrier

Action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Généraliser l'équipement en récupérateurs d'eau de pluie	Projet en cours					
Végétalisation des communes	Accompagnement des communes					
Reboisement	Stratégie de reboisement	Actions de reboisement				
Restauration des mares	En fonction des projets des communes					
Sensibilisation sur les techniques d'économie d'eau		Définition et mise en place d'actions de sensibilisation				
Réflexion locale sur la gestion de l'eau			Mise en place de la démarche			
Ilots de fraîcheurs pour affronter les canicules				Mise en place du projet		
Animation sur la biodiversité				Définition et mise en place d'animations		
Informersur le changement climatique					Organisation d'évènements locaux	



## Généraliser l'équipement en récupérateurs d'eau de pluie

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes SERPN Commerces locaux

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Plusieurs options sont possibles pour une aide à l'achat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'achat avec un bon d'achat dans un magasin partenaire</li> <li>• Aide à l'achat via un remboursement sur facture</li> <li>• Achat par la collectivité (avec paiement d'une partie par le ménage)</li> </ul> <p>Prévoir en parallèle de la communication pour faire connaître le dispositif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Article dans la presse</li> <li>• Communication sur les canaux de la communauté de communes</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix des récupérateurs d'eau : entre 100 et 250 euros. Proposition d'une aide de 50€ pour chaque récupérateur d'eau acheté en magasin (partenariat avec un commerce local)</li> <li>• 100 bons d'achats : 5000 euros de budget</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leader : acquisition et installation d'équipements d'économie d'eau pour les usages collectifs (pour des projets collectifs et non individuels)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Végétalisation dans les communes

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	Communauté de Communes CD 27 CAUE 27 Associations locales Ecoles Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Inciter à la végétalisation des communes, notamment pour la plantation de haies, de vergers communaux, la végétalisation des cours d'écoles, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cela peut passer par une aide financière de la Communauté de Communes, par une journée de sensibilisation pour les élus, etc.</li> </ul> <p><u>Projets communaux</u> Projet de verger conservatoire à Houetteville, projet de végétalisation du cimetière à La Pyle</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction des projets portés par les communes : le budget dépend du nombre de plants achetés par chaque commune</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à projet du département « une naissance, un arbre »</li> <li>• Financement « Ma Commune Grandeur Nature » du Conseil Départemental de l'Eure</li> <li>• LEADER : études et/ou installation d'équipements et de matériels visant à créer des conditions de vie favorables aux espèces</li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	Les projets de végétalisation prendront en compte une palette de végétaux avec des essences locales et adaptées au changement climatique, avec un point de vigilance sur les espèces exotiques envahissantes.
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Restauration des mares

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	CD 27

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p><u>Plusieurs communes portent des projets de restauration de mares (CRTE):</u> Bacquepuis, Bernienville, la Pyle, Tournedos Bois Hubert, Houetteville (dans le cadre de l'espace naturel sensible).</p> <p>Ces projets pourront être mis en valeur par la Communauté de Communes afin de présenter l'intérêt des mares et de sensibiliser les habitants aux travaux réalisés et à l'intérêt écologique des mares.</p> <p>Il pourra être envisagé de planter des arbres à proximité des mares, afin de créer des îlots de fraîcheur et des lieux de biodiversité.</p>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction des projets portés par les communes</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide du département : restauration des mares et des haies. La subvention du Département pour l'étude et les travaux peut aller jusqu'à 20 % du montant HT avec un montant éligible plafond de 30 000 €/mare</li> </ul>
<b>Enjeux environnementaux</b>	Les projets devront utiliser des essences locales et adaptées au changement climatique, avec un point de vigilance sur les espèces exotiques envahissantes
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	Action déjà commencée

## Reboisement du territoire

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes Communes Agriculteurs	CD 27 Chambre d'agriculture Propriétaires forestiers ONF Particuliers Fédération des chasseurs de l'Eure

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des zones à reboiser dans le territoire (plantation d'haies, d'arbres, etc.) : service civique</li> <li>• Plan de reboisement des zones identifiées</li> <li>• Lancement des démarches de plantation en partenariat avec les communes, les écoles, etc.</li> </ul>
<b>Budget</b>	Le budget dépend du nombre d'arbres ou arbustes plantés par chaque acteur de la démarche
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMI Haie de la région Normandie</li> <li>• Financement « Ma Commune Grandeur Nature » du Conseil Départemental de l'Eure</li> <li>• Aide de l'ADEME pour un poste spécifique sur le sujet</li> <li>• Aide de la fédération des chasseurs de l'Eure (ouverte à ses adhérents) pour planter des haies</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Forte
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Réflexion locale sur la gestion de l'eau

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes Agence de l'eau SERPN Entreprises Chambre d'agriculture

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>L'action vise à animer une réflexion collective sur la gestion de l'eau au niveau local. Avec les effets du dérèglement climatique (fortes sécheresses, restriction d'eau, inondations lors de fortes pluies, etc.), la répartition annuelle des précipitations change, ce qui a des conséquences sur de nombreuses activités (l'agriculture notamment).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange avec les acteurs concernés par l'eau (syndicat d'eau, etc.)</li> <li>• Organisation d'un temps de rencontre des acteurs concernés par la question de l'eau, pour identifier d'éventuelles pistes d'action pour aller plus loin que la distribution de récupérateur d'eau</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget faible (réunion, temps de rencontre, etc.)</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2026

## Créer des îlots de fraîcheur pour affronter les canicules

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes Communauté de communes	Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Lors des périodes de canicule, plusieurs actions à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur les bons gestes à avoir, notamment pour les publics fragiles, avec de la communication pendant les périodes de canicule</li> <li>• Répertorier les endroits frais où il est possible de venir quelques heures pour se rafraichir. En lien avec le projet de reboisement, mettre en place des bancs et un point d'eau dans les lieux frais et ombragés du territoire.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget faible pour la sensibilisation des habitants sur les bons gestes et les lieux frais</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2027

## Informer les habitants sur les conséquences du changement climatique

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes Communes	GIEC Normand Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable Association d'éducation au développement durable (GRAINE, CREE du lycée agricole de Chambray, etc.)

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Sensibiliser et informer les élus et habitants sur les impacts du changement climatique (canicules, sécheresse, etc.) à partir des travaux du GIEC normand</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fresque du climat : atelier de sensibilisation de 3 heures qui permet de comprendre les enjeux du changement climatique, pour tous les publics</li> <li>• Réalisation d'une présentation avec le Giec Normand</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget faible</li> <li>• En fonction du projet (intervention expert, etc.)</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LEADER : actions et formation / sensibilisation aux enjeux climatiques</li> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2028

## Sensibilisation sur les techniques d'économie d'eau

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de communes	Communes SERPN Association d'éducation au développement durable (GRAINE, CREE du lycée agricole de Chambray, etc.) Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	La sensibilisation sur les techniques d'économie d'eau pourrait être faite via plusieurs actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers / stands sur les économies d'eau par un partenaire</li> <li>• Distribution de kit d'économie d'eau aux habitants</li> <li>• Communication sur les gestes à réaliser pour économiser l'eau</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kit d'économie d'eau : (avec logo) : 5€ par unité environ</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025



## Animation sur la biodiversité pour tous les publics

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	Communauté de communes Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable Entreprises (jardineries, etc.) Association d'éducation au développement durable

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des animations ou exposition sur la biodiversité</li> <li>Réalisation d'atlas communal de la biodiversité : ils permettent de faire un inventaire et de valorisation la biodiversité d'une commune</li> <li>Projets communaux : Daubeuf-la-Campagne (parcours pédagogique avec la LPO), valorisation de l'espace naturel sensible à Houetteville, jardin participatif par le conseil municipal des jeunes de Sainte-Opportune-du-Bosc</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atlas communal : 30.000 euro par commune en moyenne</li> <li>Animation : budget faible, faire appel à une association d'éducation à l'environnement (</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LEADER : Etudes et/ou installations d'équipements et de matériels visant à créer des conditions de vie favorables aux espèces</li> <li>Financements d'atlas communaux de la biodiversité : jusqu'à 80% du projet financé (un appel à projet tous les ans) par l'office français de la biodiversité</li> <li>Aides de l'ADEME sur l'animation et la sensibilisation (jusqu'à 70% des dépenses)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2027

## Axe 5 – Transformer nos modes de vie

### Actions du PCAET :

- Soutien à la création de services et commerces itinérants
- Soutien au développement de casiers de livraison
- Création de lieux de co-working

### Calendrier

Action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Soutien à la création de services et commerces itinérants		Etat des lieux	Soutien et mise en valeur des initiatives locales			
Soutien au développement de casiers de livraison	Définition du projet		Casiers en fonctionnement dans le territoire			
Création de lieux de coworking				Aménagement de lieux de co-working		

## Soutien à la création de services et de commerces itinérants

Pilotage	Partenaires identifiés
Entreprises locales	Communes Communauté de Communes CMA CCI

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux des services et commerces itinérants dans le territoire</li> <li>Identifier les besoins pour d'autres commerces ou services itinérants : opticien, épicerie, réparation d'objets, etc.</li> <li>Mise en valeur et information sur l'existence de cette offre dans les communes</li> </ul>
<b>Budget</b>	Budget en fonction de la démarche des porteurs de projets
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LEADER : création de nouveaux équipements de santé itinérants et de projets alliant santé et numérique</li> <li>LEADER : création de nouveaux services marchands et non marchands de l'économie sociale et solidaire</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2025

## Soutien au développement de casiers de livraison

Pilotage	Partenaires identifiés
Communes	Communauté de communes CCI

<b>Description des actions et mise en œuvre</b>	<p>Plusieurs communes souhaitent développer des casiers de livraisons dans leur commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Engager une réflexion locale sur le développement d'une telle offre, en lien avec les commerces du territoire. Voir ce qui est réalisé dans d'autres territoires.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la démarche et du dimensionnement du projet : nombre de casiers, lieu d'implantation à aménager, etc.</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	
<b>Priorité de l'action</b>	Moyenne
<b>Date estimative de démarrage</b>	2024

## Créer des lieux de coworking

Pilotage	Partenaires identifiés
Communauté de Communes Communes	Région Normandie Acteurs économiques locaux

<b>Description des actions et mise en oeuvre</b>	<p>Un lieu de coworking est un espace accueillant une diversité d'activité : des salariés en télétravail, des indépendants, des réunions ou des séminaires ponctuels. Il y est possible de réserver un bureau, une salle de réunion, et de bénéficier de nombreux services (imprimante, cafeteria, etc.).</p> <p>En milieu rural, un espace de coworking peut être constitué d'un ou plusieurs bureaux pouvant être loués ou utilisés par des télétravailleurs ou des travailleurs indépendants, dans les locaux d'une mairie par exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de lieux qui pourraient devenir des espaces de coworking : il existe déjà des projets dans certaines communes du territoire</li> <li>• Montage du projet, partenariat avec les acteurs économiques locaux</li> <li>• Mise en œuvre</li> </ul>
<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat/location du lieu et éventuelle rénovation</li> <li>• Equipement : bureaux, salles de réunions, etc.</li> </ul>
<b>Financements mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide la Région Normandie pour l'investissement lors de la création de tiers lieux (30% max du projet)</li> </ul>
<b>Priorité de l'action</b>	Faible
<b>Date estimative de démarrage</b>	2027

## Actions du Projet Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) :

Axe du PLPDMA	Action
<b>Eco-exemplarité</b>	Mobilisation annuelle pour le développement durable et la réduction des déchets
	Développer le compostage dans les structures communautaires
	Création d'une newsletter trimestrielle sur la réduction des déchets
	Remplacer les petites bouteilles d'eau par des carafes et des verres lors des réunions communautaires
<b>Encourager la gestion de proximité des biodéchets</b>	Promouvoir le compostage individuel
	Promouvoir le compostage collectif
	Développer le compostage pédagogique dans les établissements scolaires
	Encourager l'installation de poulaillers individuels
	Encourager l'installation de poulaillers collectifs
	Expérimenter le lombricompostage pour les logements sans espace vert
<b>Lutter contre le gaspillage alimentaire</b>	Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire
	Sensibiliser les établissements scolaires au gaspillage alimentaire
	Réaliser des ateliers participatifs au gaspillage
	Travailler avec les restaurateurs et traiteurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire
<b>Réduire la production de déchets verts</b>	Développer le compostage dans les cimetières
	Développer le broyage dans les communes pour les habitants et les services communaux
	Promouvoir le « jardinage naturel »
	Promouvoir les espèces à croissance lente et les composteurs dans le PLU
<b>Mettre en place des actions favorisant la consommation responsable</b>	Valoriser l'achat en vrac par des réunions de sensibilisation
	Elaboration d'un livret « trucs et astuces » pour consommer responsable
	Renforcer le dispositif « stop-pub »
	Créer un label commerçant « ici, sacs à vrac et boîtes propres acceptés »
	Sensibilisation du passage du textile jetable au textile lavable
	Atelier de fabrication de produits cosmétiques et ménagers maison
<b>Augmenter la durée de vie des produits</b>	Animer des ateliers de couture pour réutiliser le textile
	Organiser des journées de troc et de réparation ouvertes aux habitants
	Sensibiliser à la réutilisation dans les établissements scolaires
	Développer le réemploi en déchetterie
<b>Actions transversales</b>	Foyers témoins
	Création d'un jardin pédagogique en lien avec les agents communaux
	Sensibilisation au tri et visite guidée du SETOM et de la déchetterie
	Animations scolaires et sensibilisation au développement durable
	Organiser des journées de nettoyage de la nature
<b>Utiliser des instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets</b>	Renforcer la redevance spéciale aux professionnels
	Limiter le nombre de passage à la déchetterie par habitant